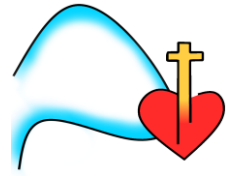




Paroisses d'Audenge/Biganos  
et  
Gujan-Mestras



Madame, Monsieur,

Vous avez contacté la paroisse pour **le baptême de votre enfant**, nous sommes heureux de pouvoir vous accompagner à la préparation de ce sacrement.

## Concernant la préparation au baptême

Nous vous invitons à trois rencontres avec l'équipe paroissiale de préparation au baptême. Le choix de faire baptiser un enfant est une décision importante qui vous engage en tant que parents. Il est donc **nécessaire que vous soyez tous deux présents à ces trois rencontres**.

**Les deux premières rencontres** auront lieu un **jeudi** ou un **vendredi de 20h à 22h** dans la salle paroissiale de Biganos (située juste derrière l'église) ou la salle paroissiale de Gujan (située juste derrière l'église).

**Pour la première rencontre, nous vous invitons à choisir une date parmi celles proposées.** Il est important qu'elle soit choisie parmi les dates proposées, deux mois avant le baptême et avant la 2<sup>ème</sup> rencontre.

**La deuxième rencontre aura lieu le mois précédent le baptême de votre enfant et le lieu sera fonction de la paroisse de baptême** afin de vous permettre de rencontrer les autres parents des enfants baptisés le même jour que le vôtre.

**La troisième rencontre** a lieu un **dimanche de 10h30 à 12h30** à l'église du Teich (les dates sont indiquées ci-joint). A vous de choisir un dimanche avant le baptême. Elle alternera des temps de concert, de témoignages et de prières animées. Elle se conclura par un temps d'accueil spécifique de présentation de votre enfant qui sera bientôt baptisé et par un verre de l'amitié pris ensemble sur le parvis de l'église. Vos autres enfants seront les bienvenus. Des temps et des activités spécifiques seront d'ailleurs prévus pour eux.

**Afin de pouvoir au mieux préparer ces rencontres et d'exprimer votre choix de dates, nous vous remercions de nous renvoyer par retour de mail à l'adresse suivante :**

[bapteme.biganosgujan@bordeaux.catholique.fr](mailto:bapteme.biganosgujan@bordeaux.catholique.fr) :

- La demande de baptême signée des deux parents
- l'acte de naissance de l'enfant
- le certificat de baptême du parrain et/ou de la marraine
- le formulaire RGPD (règlementation liée à la protection des données) dûment complété et signé.

Le tout, **impérativement au format PDF** (et non au format photo). La demande de baptême peut être complétée directement en ligne, ou à la main, il suffira ensuite de l'imprimer, la signer et nous la renvoyer en format PDF accompagnée des autres documents.

## Voici quelques réponses à des questions fréquemment posées

### Où peut-on célébrer le baptême de son enfant ?

Le baptême signifie entrer dans et devenir membre de l'Eglise. Le baptême signifie devenir chrétien et entrer dans l'Eglise catholique. Concrètement : votre enfant sera catholique et membre de l'assemblée paroissiale de votre lieu de résidence. C'est pourquoi il est important que le baptême soit célébré dans la paroisse dont dépend votre domicile.

### Y a-t-il des obligations concernant les parents ?

Tous les parents, quelle que soit leur situation matrimoniale, peuvent demander le baptême de leur enfant.

Dans la mesure où ils partagent ensemble l'autorité parentale, il est nécessaire que **le père ET la mère**, reconnus comme tel par l'état civil, soient d'accord pour faire baptiser l'enfant et signent tous les deux la fiche de renseignements.

Vous verrez lors de nos rencontres que **demandeur le baptême signifie également s'engager à élever son enfant dans la foi catholique. Il est donc demandé aux deux parents de s'engager à cela. Cela suppose donc, aussi, qu'ils connaissent eux-mêmes la foi catholique et qu'elle ait un sens pour eux.**

### Quelles sont les obligations concernant le parrain et la marraine ?

Tout d'abord, vous n'êtes pas obligés d'avoir un parrain et une marraine. L'Eglise demande que l'enfant puisse avoir un parrain **et / ou** une marraine.

Il faut qu'ils aient 16 ans révolus et qu'ils soient baptisés et, si possible, confirmés.

Leur choix est très important et demande réflexion. Ne vous décidez pas trop vite, et si vous ne voyez pas très bien quel est le rôle des parrains et marraines, attendez d'en avoir parlé avec une personne de l'équipe de préparation.

Vous voudrez bien nous communiquer leurs prénoms et noms sur la fiche de renseignements.

Le rôle du parrain et de la marraine est d'accompagner le baptisé sur les chemins de la foi catholique.

Iriez-vous demander à un professeur de judo, fût-il votre meilleur ami, d'apprendre la danse à votre enfant ?

De même une personne non catholique et non croyante pourra difficilement accompagner votre enfant sur les chemins de la foi.

Prenez donc le temps d'y réfléchir avant de choisir le parrain ou la marraine de votre enfant, et une fois ce choix fait, parlez-en avec eux.

### Dans quelle église aura lieu le baptême et quand ?

Le baptême de votre enfant aura lieu à la date fixée avec Françoise Jacquot (secrétariat des baptêmes), soit avant la messe si c'est un samedi, soit après la messe si c'est un dimanche.

Cela signifie que les baptêmes peuvent être célébrés (sauf exception) :

- **Le samedi à 17h15 à l'église du Teich et en alternance le samedi à 17h15 à l'église de Marcheprime, Mios ou Audenge, selon les dates et votre lieu de résidence** (voir avec le secrétariat au moment de l'inscription).

- **Le dimanche, vers 11h45 / 12h à l'église de Gujan-Mestras et à celle de Biganos, selon votre lieu de résidence.**

Il est également possible de célébrer le baptême de votre enfant pendant la messe. Renseignez-vous auprès de la paroisse au moment de l'inscription.

## **Pourrons-nous faire bénir une médaille ?**

Les médailles représentant un saint ou Jésus peuvent être offertes à l'occasion d'un baptême. Elles ont pour rôle de rappeler l'amour du Seigneur et d'augmenter la confiance dans l'aide de la Vierge Marie et des saints. Au verso vous pourrez graver la date du baptême et le prénom de votre enfant.

## **Combien coûte la célébration ?**

Les sacrements sont des dons de Dieu.

Cependant, la préparation et la célébration de ce sacrement entraînent des frais pour la paroisse. De plus, vous savez que l'Église n'a que les dons pour rémunérer les prêtres et les permanents d'église, payer les frais de transport, d'organisation et de soutien aux multiples activités, groupes et mouvements de la paroisse, l'entretien, le nettoyage, l'éclairage et le chauffage des locaux dont elle dispose, les frais de secrétariat, de téléphone.

Vous êtes invités à faire une offrande libre. C'est bien la célébration du sacrement qui constitue l'essentiel de votre journée. Nous vous invitons bien simplement à mettre en regard ce que vous coûtera cette journée avec l'offrande que vous pouvez faire à l'église. Il n'y a pas de petit ou de grand don. Tout don a sa valeur. Certaines familles demandent que nous suggérions un montant. Celui-ci peut être de 50€.

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat par mail ou par téléphone.

Bien à vous, et à bientôt !

L'équipe de préparation au baptême



*« [Le baptême est] un acte qui touche notre existence en profondeur. Un enfant baptisé ou un enfant non baptisé, ce n'est pas la même chose. Une personne baptisée ou une personne non baptisée, ce n'est pas la même chose. Avec le baptême, nous sommes plongés dans cette source intarissable de vie qui est la mort de Jésus, le plus grand acte d'amour de toute l'histoire ; et grâce à cet amour, nous pouvons vivre une vie nouvelle, n'étant plus en proie au mal, au péché et à la mort, mais dans la communion avec Dieu et avec nos frères. »*

*Pape François*